

■ **CAFE ASTORIA sàrl**, à Crissier, commerce, conditionnement, distribution et représentation de produits alimentaires, particulièrement de café (FOSC du 29.10.2001, p. 8451). Statuts modifiés le 14 juillet 2003. Machines à café Franzolin S.A., qui n'est plus associée, cède sa part de CHF 19'000 à l'associée Franzolin Tania, dont la part est portée de CHF 1'000 à CHF 20'000.
Journal no 6926 du 21.07.2003
(01102308 / CH-550.0.169.953-1)